



MEMBRE DU GROUPE HEINEKEN

NIF : 4000001463

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU BURUNDI

AVIS DE MISE EN VENTE

La BRARUDI met en vente des équipements informatiques, des Mitrailles, des bonbonnes à gaz et des planches.

Les ventes seront organisées sur les 2 sites à savoir Bujumbura et Gitega.

Sur le Site Gitega :

- La vente est prévue **vendredi le 24 Mai 2019 à partir de 12h00**
- Les visites sont prévues pour mercredi et jeudi le 22 et 23 Mai 2019 à **partir de 08h00 jusqu'à 17h 00.**
- La caution est fixée à **2 000.000 Fbu** pour l'achat du lot Mitraille et à **100 000 Fbu** pour le lot des planches.
- La caution sera présentée via un chèque certifié à la Brarudi.
- Pour les gagnants, le délai de paiement est de **2 jours ouvrables** à partir du jour de la vente.
- L'enlèvement devra suivre un délai de **5 jours ouvrables à partir de lundi le 27 Mai.**

Sur le Site Bujumbura:

- La vente et la visite auront lieu le même jour, au niveau du site Ex-SIRUCO, en date du **27 Mai 2019 (lundi) ;**
- La visite débutera de **9h à 10h 30** et la vente suivra vers 11h ;
- La caution est fixée à **1 000.000 Fbu** pour les différents lots (équipements informatiques, clôture en fil barbelé et bonbonnes à gaz) ;
- La caution sera présentée via un chèque certifié à la Brarudi.
- Pour les gagnants, le délai de paiement est de **2 jours ouvrables** à partir du jour de la vente.
- L'enlèvement devra suivre un délai de **5 jours ouvrables à partir de mardi le 28 Mai.**



MEMBRE DU GROUPE HEINEKEN

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU BURUNDI

NIF : 4000001463

La Brarudi vend tous ces articles en l'état où ils se trouvent et au soumissionnaire le mieux offrant.

La BRARUDI se réserve le droit de refuser toute offre jugée inférieure à la valeur réelle de l'article.

La caution sera déduite du montant du soumissionnaire gagnant au moment du paiement, et les chèques seront remis aux soumissionnaires non gagnants. Le chèque ne sera pas remis au soumissionnaire gagnant qui se désistera.

Les soumissionnaires gagnants devront signer un contrat de vente avant l'enlèvement des lots gagnés.

Les soumissionnaires qui se présenteront pour ces ventes devront se munir d'une carte d'identité.

